

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du mardi 23 avril 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 23 avril 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal en Mairie de FAMPOUX, sous la présidence de M. Didier LEDHE, Maire, pour donner suite à la convocation du 18 avril 2024 afin de délibérer sur les questions suivantes :

**MEMBRES PRESENTS :** Didier LEDHÉ, Nadine MERESSE, Rudy LEFRANCO, Luc GIMONET, Jérôme LEGUAY, Marie-Ange BEAURAIN, Audrey ASSET, Marie-Christine DELPORTE, Claudy CUVELLIER, Samuel HONORÉ,

**MEMBRES EN VISIOCONFERENCE :** Bernard DELERYUELLE, Camille DESCAMPS, Claude LEFEBVRE. **ABSENTS EXCUSES :** Gérald LEGRAND.

**PROCURATIONS :** Gérald LEGRAND à Claudy CUVELLIER, Bernard DELERYUELLE à Luc GIMONET, Claude LEFEBVRE à Didier LEDHE, Camille DESCAMPS Nadine MERESSE.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Rudy LEFRANCO

Démarrage de la réunion 18h42

1. M. Axel THELIER propose de recréer une association de football, M. Claudy Cuvellier sera le référent élu.
2. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2024 est approuvé à l'unanimité (14 pour)
3. Le conseil municipal approuve le bilan de la concertation sur Zones d'Accélération des Energies Renouvelables et les suites données à cette concertation, arrête les propositions de zones d'accélération telles que présentées et approuve la proposition de cartographie des zones d'accélération du territoire communale. Cette délibération est validée à l'unanimité.
4. Vu la délibération du 4 décembre 2023.  
Vu l'avis de Maître BLIN, Notaire de la succession de Mme DEBEAUMONT.  
Le conseil municipal donne à l'unanimité pouvoir à M. le Maire afin d'accepter le don de la propriété de Mme DEBEAUMONT cadastrée section AC n°156,159,160,161 et 239 pour une superficie de 66a et 23ca sous réserve de l'écriture d'un projet d'intérêt général correspondant à la délibération du 4 décembre 2023.
5. Le conseil municipal valide à l'unanimité le nouveau tableau de répartition de rémunération des Indemnité des élus
6. A la demande de la CAF, Le Conseil municipal valide à l'unanimité le projet de la Grande de la Ferme Mireille, le plan de financement et donne pouvoir à M. le Maire afin d'établir une demande de subvention auprès de la CAF
7. M. le Maire présente l'audit énergétique patrimonial réalisé par la Communauté Urbaine d'ARRAS qui met en évidence le mauvais état d'isolation et les importantes consommations énergétiques de la Ferme Mireille et du groupe scolaire Paul VERLAINE. C'est deux projets font partie des priorités du Conseil Municipal.
8. Questions diverses.

a. Marais Rapeneau

M. le Maire présente l'état des lieux après travaux réalisé le vendredi 19 avril 2024 ainsi que l'organisation et la répartition des remises en état du site.

b. Vide-greniers 2024

Vu la régie Fêtes et cérémonies du 25 avril 2013

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour, de décider l'organisation d'un vide-greniers en date du 20 mai 2024 et d'ajouter au tarifs communaux le prix des places de 5m à 5 €.

Fin de la réunion à 20 h 15

Le Maire, Didier LEDHÉ



Le secrétaire de séance, Rudy LEFRANCO

